

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 NOVEMBRE 2020**

**Objet : EMPLOIS STATUTAIRES**

Membres élus présents : MM. BAILLY – MME BERTHOLON - BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI – BORTOT – MME BRUN-MILLET - DELLABLANCHE – MM. DUMAS - FONTENAT – FRATTA – GALLET – JOSEPH – JOUSSEAU – LUGAND – MARMILLON – MARTIN – MME NALLET – MM. PENON – PRADEL – VERNE

Dans le cadre de la réforme et des processus budgétaires adoptés en Rhône-Alpes, il a été demandé par la CCIR à chaque CCIT de faire état de ses emplois permanents, au-delà de l'adoption régulière du budget par l'assemblée générale.

Concernant la CCIT de l'Ain, le nombre d'emplois permanents ayant vocation à être occupés par des agents titulaires s'élève à 44 au 1<sup>er</sup> janvier 2021, selon le décompte présenté ci-dessous :

Nombre Poste	Intitulé EMPLOIS	Niveau
1	Directeur Général	HG
4	Directeur	3
1	Manager II	7
1	Conseiller entreprises III	7
1	Manager I	6
2	Responsable études	6
1	Chargé d'activité FPC	6
5	Conseiller entreprises II	6
1	Animateur réseaux d'entreprises	6
1	Chargée marketing web communication	5
6	Conseiller entreprise I	5
2	Chargé de mission I	5
1	Assistant expert	5
8	Assistant spécialisé	4
4	Chargé de formalités	4
1	Documentaliste	4
1	Chargé d'accueil	3
2	Employé administratif	2
1	Employé moyens généraux	2
<b>44</b>	<b>TOTAL AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2021</b>	

Il vous est donc proposé de valider ce décompte des emplois permanents destinés à être occupés par des agents titulaires au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**L'Assemblée approuve le décompte des emplois permanents destinés à être occupés par des agents titulaires au 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus ..... 36
- Nombre de Membres en exercice ..... 32
- Nombre de Membres présents ..... 20
- Nombre de voix pour ..... 20
- Nombre de voix contre ..... 0
- Nombre d'abstentions ..... 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT  
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT  
Président

